

Déclaration des représentants des personnels Solidaires Finances Publiques au CTL du 3 juin 2016

Madame la Présidente,

Solidaires Finances Publiques a boycotté la première convocation de cette instance en cohérence avec notre organisation syndicale qui a refusé de siéger au dernier CTR.

En effet, au-delà de la situation sociale du pays et de la mobilisation contre toutes les régressions sociales (dont la « loi travail » constitue un emblème), la situation de la DGFIP impose en effet de tirer, une fois de plus mais encore plus fortement, la sonnette d'alarme à l'heure où les restructurations s'enchaînent, alors que le budget de la DGFIP est en cours de discussion et que la DGFIP est l'administration qui a été la plus « sacrifiée ».

Depuis 2002, année après année, les gouvernements successifs ont tous pris des mesures qui n'ont cessé d'affaiblir la Direction générale des finances publiques (DGFIP) par des choix condamnables :

- Tous ont défendu la main sur le cœur les qualités (bien réelles) des agents des finances publiques, ont vanté les résultats de la DGFIP et ont feint d'ignorer une réalité dont ils étaient pourtant parfaitement informés : la hausse de la charge de travail, la complexité croissante du travail, la dégradation inquiétante des conditions de vie au travail, la baisse de la qualité du service public.
- Tous ont promu le numérique, présenté comme un moyen de dégager des gains de productivité et d'améliorer les missions, alors que cela n'a pas endigué la hausse de la charge de travail et se retourne contre les usagers, sommés de déclarer ou de payer par internet.
- Tous ont profondément restructuré notre administration : réformes dans l'ex Direction générale des impôts et l'ex-Direction générale de la comptabilité publique, création de la DGFIP en 2008, restructurations des services de la DGFIP, suppressions de trésoreries de proximité...
- Tous ont réduit les effectifs de la DGFIP : plus de 35 000 emplois ont été supprimés depuis 2002, soit plus du quart de ses effectifs.
- Circonstance aggravante dans les choix budgétaires des gouvernements : la reconnaissance des agents est réduite à la portion congrue. Les promotions internes sont en chute libre et les régimes indemnitaires stagnent...

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a urgence à agir. La DGFIP est en danger : les missions et les agents souffrent et les usagers sont victimes de l'affaiblissement et de l'éloignement du service public.

Des mesures d'urgence visant à renforcer la DGFIP s'imposent. En conséquence, nous vous demandons de porter notre message à la Direction.

Pour assurer dans de bonnes conditions toutes les missions de la DGFIP (accueillir le public, gérer l'ensemble des dossiers fiscaux, combattre la fraude fiscale, gérer les finances locales et conseiller les collectivités territoriales, gérer le patrimoine immobilier de l'État, les dépenses et les comptes de l'État, assurer les missions cadastrales, permettre un fonctionnement sécurisé avec une informatique de qualité au service des agents et des usagers, assurer des développements en interne, etc...), des mesures d'urgence s'imposent sans délai :

- Stopper les suppressions d'emplois, établir un plan pluriannuel de recrutement pour renforcer la DGFIP en emplois et recruter les listes complémentaires des concours ouverts.
- Décider un moratoire sur les restructurations et engager une réflexion sur l'accès au service public, son implantation et sa couverture territoriale.
- La reconnaissance et les droits des agents doivent enfin être de véritables priorités. Il en va ainsi des règles de gestion : nous nous opposerons à toute tentative de déréglementation et de régression en la matière. De la même manière, la perte de pouvoir d'achat est inacceptable ; de ce point de vue, un plan de promotions internes ambitieux, une revalorisation des régimes indemnitaires et du remboursement des frais de déplacement sont des mesures légitimes et nécessaires. Nous rappelons enfin notre opposition à toute modulation individuelle de la rémunération.

Notre organisation demande solennellement au gouvernement et à la Direction générale de prendre sans délai ces mesures. Elle ne cessera d'agir pour obtenir qu'elles soient mises en œuvre. Elle appelle les agents à participer aux actions organisées dans la période.